

Envoi par courriel

Québec, le 4 février 2011

Monsieur Steven Cookson
Saint-Laurent Énergies inc.
1134, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 910
Montréal (Québec) H3B 1H4

**Objet : Projet de parc éolien Massif du Sud
 Questions complémentaires du 4 février 2011 (DQ21)**

Monsieur,

En référence au projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen désire obtenir d'autres renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexée à la présente, une question pour laquelle la commission souhaite recevoir une réponse d'ici le 8 février prochain, compte tenu de ses travaux en cours.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

Question du 4 février 2011 transmise au promoteur(DQ21)

Question

Dans votre contrat avec Hydro-Québec, Saint-Laurent Énergies s'est engagée à rencontrer une production annuelle minimale de 544 gigawattheures soit un peu plus de 7GWh par éolienne. Votre plan actuel d'implantation des éoliennes permettrait encore 2 déplacements, selon vos dires lors de l'audience publique.

Veillez chiffrer la production prévue dans votre plan d'implantation actuel et la diminution envisagée de chaque éolienne ainsi que l'effet sur votre marge de manoeuvre au regard de votre obligation contractuelle de 544 gigawattheures qu'entraînerait le déplacement de certaines éoliennes, telles que :

- a) le déplacement des éoliennes A1 et A2;
- b) le déplacement des 6 éoliennes actuellement situées dans l'habitat de la grive de Bicknell tel qu'identifié par le MRNF;
- c) le déplacement des éoliennes actuellement situées dans l'habitat de la grive de Bicknell tel qu'identifié par le Service canadien de la Faune;
- d) le déplacement des éoliennes A1 et A2 ainsi que les 6 éoliennes actuellement situées dans l'habitat de la grive de Bicknell tel qu'identifié par le MRNF.